Gérance des antimicrobiens

FICHE SYNTHÈSE POR

Énoncé de la POR

Le comité interdisciplinaire assure la mise en œuvre d'un programme de gérance des antimicrobiens.

1er test de conformité de la POR

Respect des 5 tests de conformité suivants :

1. Un programme de gérance des antimicrobiens est mis en œuvre ;
2. Les rôles et responsabilités de la mise en œuvre du programme sont bien définis ;
3. Le programme est interdisciplinaire et comprend la participation des pharmaciens, des infectiologues, des spécialistes en prévention des infections, des médecins, et selon la disponibilité et la pertinence, des technologues de laboratoire de microbiologie, des usagers, du personnel infirmier, des administrateurs de l'hôpital et des spécialistes des systèmes d'information ;
4. Le programme inclut des interventions pour optimiser l'utilisation d'antimicrobiens ;
5. Le programme de gérance des antimicrobiens inclut des activités d'amélioration continue et les résultats sont communiqués aux parties concernées à l'interne.

Ce qui est fait dans notre CISSS

Le *Comité d'Antibiovigilance du CISSS des Laurentides* a publié en 2022 une mise à jour du ***Guide d'Antibiothérapie du CISSS des Laurentides***. Ce guide regroupe les principales indications cliniques d'antibiothérapie et soutiendra les équipes cliniques dans une gestion optimale pour le choix et la durée des antibiotiques.

D'autres outils sont mis à la disposition des cliniciens tels que les antibiogrammes cumulatifs et des formations continues. Enfin, le Comité d'Antibiovigilance procède à des revues d'utilisation de médicaments (RUM), émet des recommandations de restrictions au formulaire thérapeutique et participe à des projets de recherche locaux.

Personnel visé

Tous les médecins, pharmaciens et professionnels de la santé habiletés à prescrire ou administrer des antimicrobiens.

Gérance des antimicrobiens

Le *Comité d'Antibiovigilance du CISSS des Laurentides* est composé de microbiologistes-infectiologues, de pharmaciens, d'infirmières et de médecins omnipraticiens et spécialistes œuvrant dans diverses installations. Il vise l'amélioration continue des pratiques et souhaite promouvoir l'utilisation optimale des antimicrobiens.

Le comité a pour mission de surveiller l'usage des antimicrobiens en lien avec les infections nosocomiales et l'émergence de résistance antimicrobienne. Il élabore des politiques et lignes directrices d'usage optimal des antimicrobiens. Le comité élabore les critères d'utilisation des antimicrobiens sur le formulaire thérapeutique. Il optimise la prescription des antimicrobiens par diverses interventions. Finalement, il s'assure de répondre aux pratiques organisationnelles requises (POR) d'Agrément Canada.

Pour réussir le programme, une collaboration entre les pharmaciens, les médecins dont les médecins de la santé publique, les cliniciens, l'équipe de la prévention des infections, le laboratoire de microbiologie, le personnel infirmier, l'informatique et les administrateurs des hôpitaux est essentielle.

Page intranet et joindre l'équipe

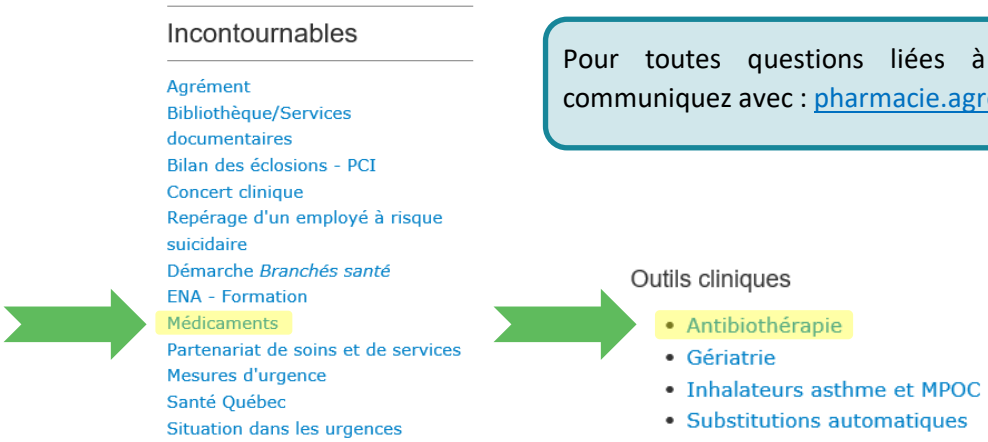

Pour toutes questions liées à la gérance des antimicrobiens, communiquez avec : pharmacie.agrement.cissslau@ssss.gouv.qc.ca.

En résumé pour être conforme

Le guide est disponible sur intranet, cliquez ici pour le consulter.

Le guide est aussi disponible via le Bureau dans le fichier « Liens utiles »

Pour savoir comment appliquer la POR dans votre direction, nous vous invitons à communiquer avec votre répondant qualité.

Personnes ressources de la POR

NOM DU LEADER-EXPERT	CHRISTIAN COURSOL	|	DIRECTION
NOM DE LA CONSEILLÈRE	ISABELLE TRÉPANIER	|	DQEPE